

Association Les Troubadours de Réotier

Président : Patrick Lepeingle

Vice-présidente : Jocelyne Nietto

Secrétaire : Julienne Lepeingle

Trésorière : Dominique Collomb

Compte Rendu Assemblée Générale Ordinaire du 15 MARS 2023

Présents: 22 + le maire,

Excusé: 1

A 17H30 la séance est ouverte, en présence de Marcel Cannat, maire de la commune ainsi que 22 adhérents. Mr le Président, fait une présentation des membres du conseil d'administration,

Rapport Moral et rapport d'activités lu par le président.

Durant l'année 2022 l'association a enregistré 34 adhérents,
IL y a eu 28 répétitions avec une moyenne de 14 participants.

L'association a participé au cours de l'année à divers événements :

Solidarité UKRAINE par des dons et aide à l'expédition des vivres.

Spectacle de fin d'année à l'église Saint Michel de Réotier au mois de Juin, suivi du repas de l'association à Mont Dauphin.

Participation à l'inauguration des visiteurs de l'été, organisé par l'association Connexions, savoirs et partage.
Participation à Octobre rose.

Participation au Téléthon et à l'inauguration de la crèche au Fournet.

Participation à l'inauguration de la stèle du 19 Mars 1962 qui symbolise le cessez le feu en Algérie, et la cérémonie commémorative du 11 Novembre.

Participation aux obsèques de Jacques Collomb trésorier.

Participation à l'apéritif de fin d'année de la commune.

Le rapport moral a été adopté à l'unanimité.

Rapport financier :

Le résultat comptable de l'année (recettes-dépenses) termine sur un excédent de 883,88 euros

Le solde du compte bancaire au 31 décembre est de 3 752,38 euros

Quitus a été donné au trésorier.

Projets

Ils seront identiques à l'année 2022.

Le concert annuel sera le 25 Juin 2023 à 17 heures en l'église Saint Michel de Réotier et sera suivi d'un repas convivial.

Obtenir un répertoire suffisant pour nous permettre de chanter à l'EHPAD Guil-Ecrins de Guillestre et organiser une rencontre avec une autre chorale.

L'association participera aux cérémonies au Téléthon, à l'inauguration de la crèche et aux diverses manifestations communales.

Divers

Autorisation de signature sur le compte de la Caisse d'Epargne a été donné à la Trésorière, Dominique Collomb.

Le président a remercié la municipalité pour le prêt de la salle, la secrétaire de mairie, pour l'aide apportée ainsi que le Conseil Départemental pour la subvention accordée.

Séance levée à 18h30.

Le Président Lepeingle Patrick